**Atelier sur l’Éducation populaire autonome**

**Durée :** 90 minutes

**Maximum :** 6 personnes par atelier

**L’atelier est auto-animé**

**Objectifs généraux :**

1. Prendre connaissance ensemble de ce qu’est l’ÉPA portée par les tables régionales membres du MÉPACQ;
2. Permettre aux personnes participantes de s’approprier, en l’utilisant, une grille d’analyse des pratiques d’éducation populaire autonome (ÉPA);
3. Faciliter une discussion en profondeur d’une démarche d’ÉPA, récente ou à venir ;
4. Permettre aux personnes participantes d’échanger avec d’autres sur les différentes pratiques d’ÉPA de leur région ou ville;

**Documents de soutien :**

1. Grille d’analyse d’ÉPA;
2. Outil #3 – Définition de l’ÉPA (1978) et des luttes sociales (2000)
3. Outil #7 – Consignes pour l’atelier

**Plénière d’ouverture (20 minutes)**

1. On souhaite la bienvenue à tout le monde – tour de table.
2. Rappel des **objectifs** de la session
3. **Mise en contexte**

* L’éducation populaire autonome existe au Québec depuis les années 70. C’est alors que les groupes populaires se sont donnés une définition du travail qu’ils faisaient. Lire (faites lire) la définition se trouvant sur l’outil #5. À l’époque, la réponse à la question « *Que faites-vous?* » a été « *On fait de l’éducation populaire* ». L’éducation populaire est conçue comme une façon de faire, une manière de travailler. L’atelier que nous vivrons sous peu vise en bonne partie à vérifier si cette définition est encore pertinente aujourd’hui.
* La définition de 1978 s’applique aux pratiques éducatives vouées à la « transformation sociale, économique, culturelle et politique du milieu ». Elle s’est inspirée beaucoup de la pensée du Brésilien Paulo Freire. Pour Freire, l’objectif de l’éducation populaire est de permettre aux personnes apprenantes à « prendre conscience de leur monde » et à prendre conscience de l’exercice du pouvoir dans ce monde. C’est donc une vision d’une éducation politique que le MÉPACQ porte depuis ses origines.
* En 1972 le ministère de l’Éducation crée un programme de financement spécifique à l’éducation populaire, le programme OVEP (Organisme Volontaire d’Éducation Populaire). Dans une forme ou une autre, de 1972 jusqu’à 2004, le MEQ a soutenu financièrement l’éducation populaire dans le milieu populaire, communautaire et même syndical. Mais il a (mal) soutenu les « activités éducatives » des groupes et n’a jamais soutenu les groupes eux-mêmes. Et la conséquence de ce type de soutien, c’est que l’éducation populaire a fini par être perçue comme des « activités » et non pas comme une « façon de faire ».
* Avec l’adoption par le gouvernement de la [Politique de reconnaissance de l’action communautaire en 2001](https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/42492?docref=MyoTiE2ibo2he8Eurs0mMg)[[1]](#footnote-1), le ministère de l’Éducation a réduit son soutien financier aux organismes communautaires qui porte une mission plus directement reliée à celle du ministre : les groupes d’alphabétisation, les centres de formation, etc. Par contre, la Politique reconnait que l’éducation populaire fait partie des caractéristiques de l’ensemble des groupes qui se définissent de l’ACA.
* Avec l’abolition des programmes de financement d’ÉPA, le MÉPACQ a pris un virage vers les luttes sociales. Il a reconnu, en congrès d’orientation (2000) que le projet de société qu’il porte ne peut se réaliser sans luttes. Sans luttes politiques. Et que sa vision d’éducation populaire doit inclure l’impératif de mener des luttes. Lire (faites-lire) la définition de luttes sociales (outil #5)
* Avec ça comme introduction, on passera maintenant en atelier. En atelier, vous allez travailler à partir d’une grille pour analyser vos pratiques d’éducation populaire. La grille décortique les éléments de la définition de 1978 en ajoutant l’élément des luttes sociales qui n’a pas été nommé explicitement en ce moment-là.  
  + Présentez rapidement la grille. Les six caractéristiques.
  + À partir d’un ou deux exemples que vous allez choisir, on vous demande d’en faire une analyse qui tient compte des 6 caractéristiques de l’ÉPA. Par exemple, votre exemple, est-il une démarche? A-t-il une durée? Ou est-il plutôt une initiative qui se tient toute seule, qui est isolée et ne s’inscrit pas dans un contexte avec d’autres…
  + L’idée n’est pas un cochez oui, cochez non. Si l’exemple que vous choisissez ne remplit pas tous les critères, cela ne veut pas dire qu’il n’est pas de l’éducation populaire. L’idée est vous permettre de réfléchir à partir d’une grille d’analyse d’ÉPA qui a été validée partout dans la province!
  + Alors des consignes plus précises pour l’atelier. (L’outil #7)

**Déroulement de l’atelier (45 minutes)**

1. **Nommer une personne rapporteuse d’atelier.** Le mandat est de remplir la grille à partir des discussions afin d’en faire une présentation succincte en plénière.
2. Prendre 5 minutes pour **lire individuellement** la grille d'analyse. La personne rapporteuse vérifie s’il y a des mots qui ne sont pas compris.
3. **Tour de table** : En faisant un tour de table, chaque personne participante se nomme, nomme son groupe, et celles qui le veulent nomment une initiative réelle d’ÉPA de son groupe à mettre en jeu (pour faire l’objet d’une analyse). La personne rapporteuse prend en note le « titre » de l’initiative.
4. **Rappel amical :** On est plusieurs et le temps est limité. De grâce, pas de discours-fleuve. Partagez la parole afin de permettre à tout le monde de s’exprimer. Alternance femme-homme.
5. En groupe, **on choisit une initiative** parmi cellesnommées et on en fait l’analyse en remplissant collectivement la grille. Pour chacun des critères d'ÉPA, on se demande si l'initiative répond oui ou non au critère et on explique pourquoi.
   * **Alternative :** Si un groupe d'atelier veut appliquer la grille à une initiative régionale importante déjà passée ou à venir, on l’invite à le faire. Dans ce cas on en fera soit un bilan, soit un travail de préparation.
6. **Attentes pour la plénière :**

Chaque groupe d'atelier fera un retour en plénière du résultat des travaux.

**La Plénière (20 minutes)**

1. Un retour de chaque atelier
2. L’animation fait quelques commentaires/observations générales (les points de ressemblances entre les différents ateliers, différences, valide la pertinence de l’outil…) (D’habitude, c’est assez rapide)
3. Pour conclure, une discussion sur le (ou les) point(s) suivant(s) :

On dit que notre **approche** d’éducation populaire est beaucoup remise en question par l’environnement de « fourniture de services » qui prend le dessus aujourd’hui.

D’abord est-ce que vous caractérisez encore la facon de travailler dans votre organisme comme étant de l’éducation populaire? (Votre groupe, est-il un lieu de conscientisation, de réflexion critique; où vous travaillez **avec** du monde (et pas pour); où vous proposez des gestes **collectifs**, etc.)

Ensuite, comment transmettre cette tradition d’éducation populaire conscientisant et politisant aux personnes qui arrivent (la transition générationnelle et culturelle)? Concrètement, comment faire?

1. L’action communautaire : une contribution à l’exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec (2001) [↑](#footnote-ref-1)